



DELIBERATION
N° CM 29/106/2023

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 19 décembre 2023 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

Présents et représentés :
27

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 13 décembre 2023, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, Mme Sylvie MARCHAND, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Adeline CLOGENSON qui donne procuration à M. Nicolas FOUQUE, M. Philippe JOLY qui donne procuration à Mme Sylvie MARCHAND

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Nicolas FOUQUE

• **Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne – Investissement – Garderie périscolaire de l'école de la Roche**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'appel à projets lancé par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne,

Considérant que l'aménagement d'une garderie dédiée à ce temps d'accueil dans l'école élémentaire de la Roche, inscrit dans le programme de travaux de réhabilitation de cette école, entre dans le cadre des projets subventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne :

- Créer et /ou aménager un Accueil collectif de mineurs (ACM) ou autre équipement « Jeunesse ».

Considérant que le montant des travaux s'élève à 102 002.50 € HT auxquels s'ajoutent 5 422.18 € HT d'honoraires et frais administratifs,

Considérant l'avis de la commission finances réunie le 11 décembre 2023,

Entendu l'exposé de Monsieur Michel BURILLO, Conseiller Municipal,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
À L'UNANIMITÉ

- **Décide** de répondre à l'appel à projets 2024 lancé par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne et de proposer l'aménagement d'une garderie dédiée à ce temps d'accueil dans l'école élémentaire de la Roche.
- **Dit** que ce programme sera inscrit au Budget Primitif 2024 de la Commune.
- **Sollicite** une subvention aussi élevée que possible.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Le 21 décembre 2023

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire



J. Giraudau